

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 10 mars 2023, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'approuver la prise en charge des opérations intégrées au 5^{ème} programme/partie 2 ci-dessous pour un montant total de 1 920 000 € HT selon les clés de financement précisées (mobilisant 755 000 € HT de participations EPF) et d'autoriser le Directeur Général à signer les conventions associées :

5 ^{ème} PROGRAMME - Partie 2										
Convention 2022-2026										
Opération	Localisation	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie			
Intervention Villes moyennes										
Bâtiment ZA	Saint Léonard	Complément Travaux de déconstruction	CA Fécamp caux littoral	300 000 €	37,5%	112 500 €	25%	75 000 €	37,5%	112 500 €
Districenter	Pontorson	Travaux de déconstruction	CA Mont Saint Michel Normandie	400 000 €	37,5%	150 000 €	20%	80 000 €	42,5%	170 000 €
Labelle ***	Saint Pierre du Vauvray	Complément études techniques MOE dépollution	CASE	70 000 €	37,5%	26 250 €	25%	17 500 €	37,5%	26 250 €
Anciens abattoirs	Bayeux	Travaux de déconstruction	CC Bayeux Intercom	850 000 €	37,5%	318 750 €	25%	212 500 €	37,5%	318 750 €
 Sous total				1 620 000 €		607 500 €		385 000 €		627 500 €
Intervention Autres territoires										
Bâtiment gare	le Tréport	Etudes techniques MOE Réhab	CC des villes sœurs	150 000 €	40%	60 000 €	15%	22 500 €	45%	67 500 €
Total interventions programme 5 / Partie 2 - Fonds friches				1 770 000 €		667 500 €		407 500 €		695 000 €
Etudes revitalisation Centre-bourg										
	Eu		CdC Villes Sœurs	150 000 €	60%	90 000 €			40,0%	60 000 €
Total interventions programme 5 / partie 2				1 920 000 €		757 500 €		407 500 €		755 000 €

*** Complément d'enveloppe impliquant un dépassement du seuil de la Délégation DG (convention initiale de 140 000 € HT avec 49 000€ de participation EPF)

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,

04 AVR. 2023